

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 2

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: J.E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

modeste vœu en faveur de Montbenon, le seul endroit qui réponde en tous points au but depuis si longtemps cherché.

Montbenon ne coûte rien : question capitale. Et l'on doit d'autant moins hésiter à en faire le choix définitif que la réalisation de ce projet ne nous priverait en aucune façon de notre belle promenade, qui en serait au contraire améliorée.

On l'a dit avec raison : « Montbenon est un vaste salon, qu'un meuble élégant et de bon goût ne peut qu'embellir. »

Ce meuble, ce palais placé au centre de la grande pelouse, entouré d'un beau parterre, de plantes d'agrément, d'une pièce d'eau, de bancs pour les promeneurs, sera incontestablement d'un effet superbe.

L'édifice n'obstruera nullement le panorama dont nous jouissons de ce site que nous aimons et auquel nous tenons peut-être plus que ceux qui semblent pleurer sur son sort. Non, la promenade notablement agrandie sur la vigne que la ville possède au midi, laissera de ce côté une terrasse avancée et spacieuse, d'où l'œil embrassera mieux encore le bassin du Léman.

Qui va maintenant sur Montbenon ?...

Autrefois c'étaient les militaires et les bonnes d'enfants, point de départ de cette ennuyeuse ritournelle :

Si les bonnes d'enfants n'aimaient pas les militaires,
Les militaires n'aimeraient pas les bonnes d'enfants.

Les militaires partis, restent les bonnes d'enfants, deux ou trois petits rentiers qui vont y faire des économies, des faiseurs de bon lundi, des ouvriers sans ouvrage, couchés sur tous les bancs.

Le soir, et à la faveur de l'obscurité, le tableau change d'aspect mais ne s'améliore pas.

Donc le seul moyen de donner à la place de Montbenon le caractère et la dignité qu'elle doit avoir ; le seul moyen de la rendre accessible, agréable à tout le monde et à toute heure, c'est d'y construire le palais du Tribunal fédéral. L. M.



D., le 8 janvier 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Tout le monde connaît la fameuse théorie de Darwin d'après laquelle l'homme ne serait qu'un singe perfectionné. Sans vouloir la combattre, je puis dire que notre religion la réduit à néant, puisque, suivant cette théorie, on est obligé de nier la création d'Adam.

Voici une plaisante anecdote à laquelle elle a donné lieu :

Dans un café de notre ville se trouvait un monsieur très bien mis et un paysan. Chacun buvait sa chopine de petit blanc sans se dire un mot, quand tout à coup parut dans la rue un montreur de singes avec deux de ces intéressants quadrumanes. Il fit faire quelques tours de gentillesse à ces animaux, tendit sa casquette et poussa plus loin.

« Il faut avouer que nous avons fait de grands

progrès, dit le monsieur en se raseyant, car nous ne ressemblons plus guère à ces animaux. »

Le paysan le regarda d'un air interrogatif.

— Mais oui, mon brave, reprit l'autre, ne savez-vous donc pas que l'homme n'est qu'un singe perfectionné. Et il chercha à prouver au paysan, par tous les arguments possibles, la vérité de ce qu'il avançait. A la fin, à bout de science, il se tut et le paysan, qui avait semblé réfléchir un instant, s'écria :

— Ne pu pas cein avalâ ; ne pu pas mé repré-seintâ lo rière grand de mon rière grand chauta su lo noyi dau câro.



C..., le 8 janvier 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez avoir l'obligeance d'insérer dans les colonnes de votre aimable journal, l'engagement suivant, pris en municipalité, au sujet du placement d'une jeune fille assistée par la commune, il y a quelques années, dont je reproduis textuellement la rédaction, me réservant, toutefois, la date et les noms propres. Voici le texte :

« Ensuite de la publication incarsérée dans la » feuille des avis officielle sous date du... au sujet » du placement de...

» 1^o La Municipalité de cette commune la place » en pension p^r le terme dun an au conditions sui- » vantes :

» 2^o Le maître de pension a qui elle sera adjudgée » devra la nourri.

» 3^o L'entretenir convenablement, et l'entretenir » d'habillement et la rendre avec 2 vettements neu » complet et en bon état avec trois chemises au bou » de l'année si elle ne lui est pas radjugée à nou- » veau.

» 4^o Si par hasard elle venait a quitter sa pension » la Mté se réserve le droit de ne payer sa pension » qu'a ratte du temps quelle en aura profité.

» De plus la Mté exige qu'elle ne soi occupée » qu'au habitudes du séxe.

» 6^o La Mté se réserve jusqu'a la fin courant pour » l'adjudgé au soumissionnaire qui l'aura soumis- » sionné.

» 7^o De plus elle devra être rendue chez le sou- » missionnaire franco et sans aucun frais p^r la com- » mune... »

Agrééz, etc.

J. E.



On a dit avec beaucoup de justesse : La poésie ne souffre pas la médiocrité. Aussi, dans ce siècle de réalisme, n'acceptons-nous en poésie, que ce qui nous paraît avoir quelque valeur, et nos lecteurs n'en demandent, à coup sûr, pas davantage. Mais quand un de nos collaborateurs nous envoie des vers aussi beaux, aussi corrects que ceux qu'on va lire, nous n'hésitons pas à les accueillir.

MUSIQUE ET POÉSIE.

Dans un hymne d'amour peindre toute une vie,
Mettre son âme à nu dans un chant solennel,
Graver dans un sonnet le sceau de son génie,
Et par là se rendre immortel.

Faire jaillir des cieux un flot de poésie,
Répandre tour à tour le sourire ou les pleurs,
Enivrer tous les sens et ravir tous les cœurs,
Voilà le sort de l'Harmonie.

Voix des airs, voix des cieux, sublimes mélodies,
Brises dans les bois verts, murmures du torrent,
Chants des pâtres remplis de douces rêveries,
Répétés par l'écho mourant.

Chants de deuil étouffés des nations esclaves,
Chants de gloire et d'espoir d'un peuple révolté,
Chants triomphants de ceux qui brisent leurs entraves.
Nobles chants de la Liberté.

Vibrez longtemps encor dans ma belle patrie,
Chants de reconnaissance et de joie et d'amour !
Fleur de la liberté ne sois jamais flétrie,
Epanouis-toi chaque jour.

O musique ! à ta voix l'homme se sent renaître,
Tu répands dans son âme un avant-goût des cieux ;
Et les arrêts de Dieu semblent se reconnaître
Dans les chansons de nos aïeux.

Lo bordon de Dzâteins.

Dzâteins, lo 10 janvier de sti an.

A vo que vo z'écriidé per dessus lo Conteu.

On no z'a racontá voutré gandoisés que vo metté su voutron papái ; má vîgno vo deré que vo z'êtes bin n'hardi de mettré dâi z'afférés su cliáo de Dzâteins, que n'est rein que dâi meintés, que n'ia pas pi on mot de veré ; et pi que vo z'a-t-on fé po no mettré dinsé pé la leinga dâo mondo ?

L'autra né su z'u ao Chasseu, tsi Deppieraz, que y'é demandá iena de cliáo novallés quartettés et que iavâi quie on pecheint niô de dzeins qu'accutavon ion que liaisâi on espèce de novelliste que l'est don lo Conteu. Adon ion de cliáo coo mé fá : « Vo z'ai chaleu, pé Dzâteins, cliáo de Lozena lai vont allâ ai bordons... » Ai bordons!! que dâo diablo est-te onco çosse, que mé su de!... L'est veré que l'est pliein de voleu per lé ; se báyî se voudront petétré veni no robâ noutré thêlo po avâi lo má, kâ binsu que por leu, lè z'avelhiés et lè bordons l'est tot lo mémo diablo. Tot parâi poivo pas cein crairé et láo z'é de : Caisi vo bedans ! Adon m'ont montrá lo foliet ique iô cein étâi marquâ et y'é liaisu : *Deux cloches seront transportées, le bourdon de Joutens-Mézery* et pi onco on outra, que y'é de : « n'est sacrédié pas dâi bordons que vollion, l'est bo et bin noutra cliotse, » et cliáo lulus de pé lo Chasseu fasont dâi recafâiés que cein mé... quiet!... cein mé démedzivé. Pâo-t-on mettré dâi tólés folérâ su lè gazettés, que mé su peinsâ, et y'aré rizu tot coumeint lè z'autro se n'javâi pas z'u que noutra cliotse l'est on bordon. Quin mépris ! kâ voudré bin savâi se le bordené ! T'einlêvâi-te pas po dâi pétaquins ! Onna cliotse qu'a lo pe bio son de tot lo canton après clia de Malapalud!! Se l'aviont de que l'étâi on *guelin* ao bin on *senau*, pacheince, y'aré de : c'est rein que pé dzolozî que diont dinsé ; má on *bordon!*... crrré non!... pu pas cein avalâ. Porquie ne diont te rein de clia de Prelhy, ni de clia d'Epalindze, que ne vaillon pas pipetta à coté

dè la noutra. Et lè leu pé Lozena ! que y'ein a iena qu'on derâi on vilho bernâ cabossi que fiaî contré on cassotton feindu. N'ont pas de quiet tant sè bragâ ; má on derâi que du que l'ont on tsemin de fai à quetalla tot lo resto dâo canton n'est què de la moqua de tsat. Que sè quetalléyon, se vollion, se sont trâo tsaroppés po allâ à pi du la gâra, má que n'insurtéyon pas lè bravés dzeins ! oùdè vo ?

Djan MOUZET.

Nous avons raconté dernièrement l'histoire d'un commis d'exercice disant à ses conscrits : « Au commandement de halte ! on rapproche vivement le pied qui est à terre de celui qui est en l'air et on ne bouge plus ! » Cette boutade a longtemps préoccupé un enfant, cherchant le moyen de satisfaire à ce commandement.

« Tu comprends Charles, lui disait son frère aîné, qu'il est impossible de mettre à la fois les deux jambes en l'air.

— Comment, on ne peut pas ! regarde seulement !

Le moutard se couche sur le dos et lève une jambe.

— Commande maintenant halte ! dit-il à son frère et tu verras si je ne mets pas les deux pieds en l'air.

Dans un déjeuner de savants, la conversation tomba sur les étymologies, et chacun de proposer celles qu'il croyait les plus curieuses et les plus probables. Un des assistants, qui n'avait pris qu'une faible part à la discussion, prit enfin la parole et indiqua les suivantes, qui obtinrent l'assentiment général : *Chaudron*, espèce de vase que l'on met au feu, parce qu'il est *chaud* et *rond*. — Le *pentalon* est ainsi appelé, parce qu'il *pend* jusqu'au *talon*. »

Un propriétaire d'hôtel nous disait l'autre jour, en nous parlant d'un étranger qui venait de partir sans prendre congé : ce coquin me doit la pension d'une année à peu près. Cependant, je suis encore content d'une chose. Ma femme insistait pour que je lui en augmentasse le prix, et j'ai parlé eu bonne chance de ne l'avoir pas écoutée, car autrement je perdrais au moins cent quatre-vingt francs de plus.

Malgré une pluie torrentielle, quelques amateurs de la pêche à la ligne, postés sur le nouveau quai de Vevey, persistaient courageusement à attendre que les poissons voulussent bien *mordre*. Un passant, attiré par la curiosité de ce spectacle, s'approche un instant et allait continuer sa route lorsqu'un brave homme lui dit : Ne trouvez-vous pas que c'est folie de pêcher par un temps pareil?... Figurez-vous, *Mossieu*, qu'il y a une heure qu'ils bravent ces torrents de pluie ; pourquoi ? pour quelques misérables *bolliats*...

— Une heure, dites-vous ; en êtes-vous bien sûr ?